

Chambre des communes

Je ne vais pas prendre le temps à ce stade-ci de signaler à la Chambre, comme je l'ai fait en juin dernier, que si le gouvernement conservateur continue d'agir ainsi, cela signifie alors que rien n'est sacré pour ce qui est du fonctionnement fondamental d'un gouvernement démocratique dans cette enceinte.

En juin dernier, le gouvernement suspendait tout simplement l'application du calendrier parlementaire prévu. Or, le voilà maintenant qui fait totalement fi de notre système de comités. Il va peut-être finir par essayer de faire adopter une motion tendant à se débarrasser de la période des questions ou à supprimer tout autre type de débat dans cette enceinte.

Des voix: C'est honteux!

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, vous êtes le protecteur de la minorité dans cette enceinte.

C'est vous qui devez protéger cette institution en tant que fondement de notre processus démocratique. Ainsi, je vous exhorte à être très conscient des responsabilités en question en tenant compte des arguments que j'ai présentés et des précédents que j'ai cités qui ne peuvent, selon moi, conduire qu'à une seule conclusion très claire, à savoir que cette motion est irrecevable et doit être rejetée.

Des voix: Bravo!

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, c'est avec tristesse et indignation que j'interviens aujourd'hui. Je suis attristé de voir que nos institutions parlementaires sont traitées comme une chose nuisible pour le gouvernement, une chose que l'on doit au mieux tolérer. En tant que parlementaire et Canadien, je suis outré par l'arrogance sans limite d'un gouvernement qui ne respecte absolument pas les droits des députés de l'opposition dûment élus et qui ne se sent même pas obligé de camoufler ce qui est, en fait, une attaque ouverte et directe contre la démocratie et nos institutions démocratiques.

Des voix: Bravo!

M. Riis: En présentant cette motion, le gouvernement montre une fois de plus qu'il fait totalement fi des droits et des libertés dont les partis d'opposition ont pu de tout temps profiter. Lorsqu'il n'apprécie pas nos interventions et nos initiatives, il change tout simplement les règles du jeu.

C'est une façon d'aborder la démocratie qui ressemble à celle de Marcos et de Pinochet. En tant que Canadien, je trouve cela tout à fait répréhensible et inadmissible.

Le commentaire I de la cinquième édition de *Beauchesne* se lit comme suit:

Le Parlement canadien n'a jamais perdu de vue les principes qui constituent le fondement même du droit parlementaire britannique, savoir: protéger la minorité contre l'imprudence ou la tyrannie de la majorité...

Manifestement, en l'occurrence, la minorité est victime de la tyrannie de la majorité qui foule ses droits aux pieds.

Comme vous le savez, ce n'est pas la première fois que le gouvernement propose de lever l'application du Règlement sans le consentement des partis d'opposition. Comme l'a signalé le leader parlementaire de l'opposition officielle, le gouvernement conservateur a présenté au mois de juin dernier une motion du même genre demandant à lever l'application du Règlement et du calendrier parlementaire, chose qui ne s'était pas faite depuis le 16 mars 1883.

Au mois de juin donc le gouvernement disait: «N'ayez crainte, il s'agit d'un cas tout à fait exceptionnel. La chose ne se renouvellera pas». Elle s'est renouvelée. Après quelques semaines à peine, revoilà cette bande de nihilistes parlementaires avec leurs manigances. Et pour s'excuser, ils reprochent à l'opposition d'avoir l'audace inouïe d'exiger une étude complète et générale du projet de loi de libre-échange. Tout le monde est d'accord pour dire que ce projet de loi va modifier manifestement la structure même de l'économie canadienne. Tout ce que l'opposition demande c'est une discussion et une étude complètes, exhaustives et générales de cet important projet de loi.

Tout le monde reconnaît bien sûr au gouvernement le mandat de gouverner—cela personne ne le conteste. Mais ce que les conservateurs ne comprennent pas, c'est qu'ils n'ont pas reçu de mandat pour ravalier presque le Parlement au niveau d'une simple Chambre d'enregistrement. Nous avons dans l'opposition le rôle, je dirai même le devoir d'amener le gouvernement à rendre des comptes. Nous avons le droit et le devoir d'exiger une étude parlementaire complète et exhaustive de ce projet de loi, étant donné surtout le grand nombre de fermetures d'usines qui ont eu lieu depuis le 21 novembre.

Je pense bien que personne ici ne songe à contester que c'est un bien triste Noël qui s'annonce pour les milliers de Canadiens qui vont être acculés au chômage par l'adoption imminente de l'accord commercial.

Malheureusement le premier ministre (M. Mulroney) ne voit là qu'un simple problème, pour reprendre ses termes. Pour mon parti c'est beaucoup plus qu'un problème. Ce n'est rien moins qu'une tragédie dont la faute revient au premier ministre et à son accord commercial.